



Suis je obligé de faire peindre ma loggia fermée?

Par **Horsejimmy**, le **02/11/2015** à **21:07**

nous sommes en plein travaux de ravalement au sein de notre copropriété. Nous sommes propriétaires. Nous avons, dans notre appartement, une loggia fermée. Le problème est que le syndic nous oblige à faire peindre cette même loggia, sachant que la peinture ne sera absolument pas visible de l'extérieur. Ma question est : suis je obligé de faire peindre ma loggia?